

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 13 Décembre 2023** à 18h00 Salle polyvalente de la maison des Associations de la Clochette, Avenue Gounod à Douai que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 44

Présents : (titulaires et suppléants) 33

Absents : 4

Procuration : 7

Etaient présents (délégués titulaires) : 31

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Eric MOREAU - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Karim BACHIRI - Christophe BLERVACQUE - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Rudy DILLIES - Muriel DOUDOK - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Florence GEORGES - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK - Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY.

Etaient présents (délégués suppléants) : 2

Pour la CCCO : Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

Pour DOUAISIS AGGLO : Eric CHASSAGNE suppléant de Delphine GUINEZ.

Etaient présents par procuration : 7

Pour la CCCO : Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE donne pouvoir à Jean-Michel SIECZAREK - Lionel FONTAINE donne pouvoir à Jessica TANCA - Rodrigue LEBLAN donne pouvoir à Maryline LUCAS - Donato MIRAGLIA donne pouvoir à François CRESTA - Julien QUENNESSON donne pouvoir à Claude HEGO.

Pour DOUAISIS AGGLO : Arnaud GLABIEN donne pouvoir à Robert STRZELECKI.

Etaient absents et excusés : 4

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe CHARLES - Yaël CZUPRYNA - Lisiane DUBUS - Franck VALEMBOIS.

Envoyé et reçu en préfecture le 22.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD_23_12_5_1-DE

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DU SMTD AU COUT DU RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AIRE DE COVOITURAGE A PECQUENCOURT

Monsieur le Président précise que le SMTD aménage sa première aire de covoiturage au hameau d'Anchin à Pecquencourt.

Le SMTD a sollicité la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, compétente en matière d'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques pour l'installation d'une première borne électrique qui équipera deux places de stationnement de l'aire de covoiturage.

La réalisation de cette infrastructure par la CCCO nécessite des travaux spécifiques de raccordement au réseau public de distribution d'électricité. Selon le devis établi par ENEDIS (en pièce jointe), la contribution au coût du raccordement s'élève à 23 723,40€ HT soit 28 468,08€ TTC.

Ces travaux de raccordement bénéficieront directement à l'aire de covoiturage pour l'électrification de places de stationnement mais aussi pour l'alimentation en électricité de l'abri vélos sécurisé installé par le SMTD.

Par conséquent, suite à la demande de la CCCO par courrier reçu le 6 novembre 2023, il est proposé que le SMTD participe au coût de raccordement à hauteur de 50% du montant HT de la contribution demandée par ENEDIS soit la somme de 11 861,70€.

Cette somme sera payée en une seule fois à la CCCO sur présentation de la facture acquittée correspondant aux travaux de raccordement.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance en date du 29 Novembre 2023.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider la prise en charge de la contribution au coût du raccordement électrique à hauteur de 50% du montant HT soit la somme de 11 861,70€.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre de délégués en exercice : 44

Nombre de votants : 40

Suffrage exprimé : 40

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la prise en charge de la contribution au coût du raccordement électrique à hauteur de 50% du montant HT soit la somme de 11 861,70€.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Rudy DILLIES

Envoyé et reçu en préfecture le 22.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD_23_12_5_1-DE

Envoyé et reçu en préfecture le 22.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD_23_12_5_1-DE

Annexe 3 : Détail de la contribution au coût du raccordement

Le Demandeur contribue au financement des travaux que réalise Enedis pour son raccordement.

Le montant de la contribution à l'ORR (Opération de Raccordement de référence) tient compte d'une réfaction portée au crédit du Demandeur, qui correspond à la part du coût des travaux de raccordement couverte par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité, dans les conditions prévues par l'arrêté du 30 novembre 2017 relatif à la prise en charge des coûts de raccordements aux réseaux publics d'électricité.

Le montant de cette contribution à l'ORR est calculé sur la base d'une formule de coûts simplifiée (FCS) conformément au barème de raccordement en vigueur.

La valorisation des travaux de raccordement selon la répartition définie à l'article 4.1 est la suivante :

Travaux réalisés par Enedis :

Chiffrage financier des Ouvrages de raccordement	
Désignation	MONTANT
<i>Total Travaux de raccordement Hors Taxe non réfacté</i>	39 539,00 €
<i>Application de la réfaction tarifaire sur la base de l'ORR²</i>	- 15 815,60 €
Montant total HT réfacté :	23 723,40 €
<i>Montant TVA</i>	4 744,68 €
Montant total TTC :	28 468,08 €
<i>Montant de l'acompte :</i>	0,00 €

² Le montant de la réfaction est calculé sur la base de l'opération de raccordement de référence objet du devis ORR.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction Régionale Nord-Pas-de-Calais
981 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
BP 70523
59305 DOUAI Cedex
Tél : 03 27 93 31 51
Mail : dominique.madara@enedis.fr
enedis.fr

Enedis, SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 605 442
Enedis - Tour Enedis - 84 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

Page 15/16



Envoyé et reçu en préfecture le 22.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD_23_12_5_1-DE

Le détail des coûts est indiqué dans les tableaux suivants :

Travaux de raccordement ORR - chiffrés aux Formules de Coûts Simplifiées : FCS				
Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Barème				
Part fixe en consommation (1) (prise en compte du taux de réfaction)	1	2 210.00 €	20%	1 326.00 €
Part fixe de modification ou de création d'un poste (prise en compte du taux de réfaction)	1	28 516.00 €	20%	17 109.80 €
Part fixe des travaux réseau (simple) (prise en compte du taux de réfaction)	1	3 113.00 €	20%	1 867.80 €
Part variable des travaux réseau (simple) (prise en compte du taux de réfaction)	10	130.00 €	20%	780.00 €
Part variable des travaux réseau (HTA) (prise en compte du taux de réfaction)	20	220.00 €	20%	2 840.00 €

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction Régionale Nord-Pas-de-Calais
981 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
BP 76523
59505 DOUAI Cedex
Tél : 03 27 92 31 51
Mail : dominique.mazier1@enedis.fr
enedis.fr

Enedis, SA à directeur et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

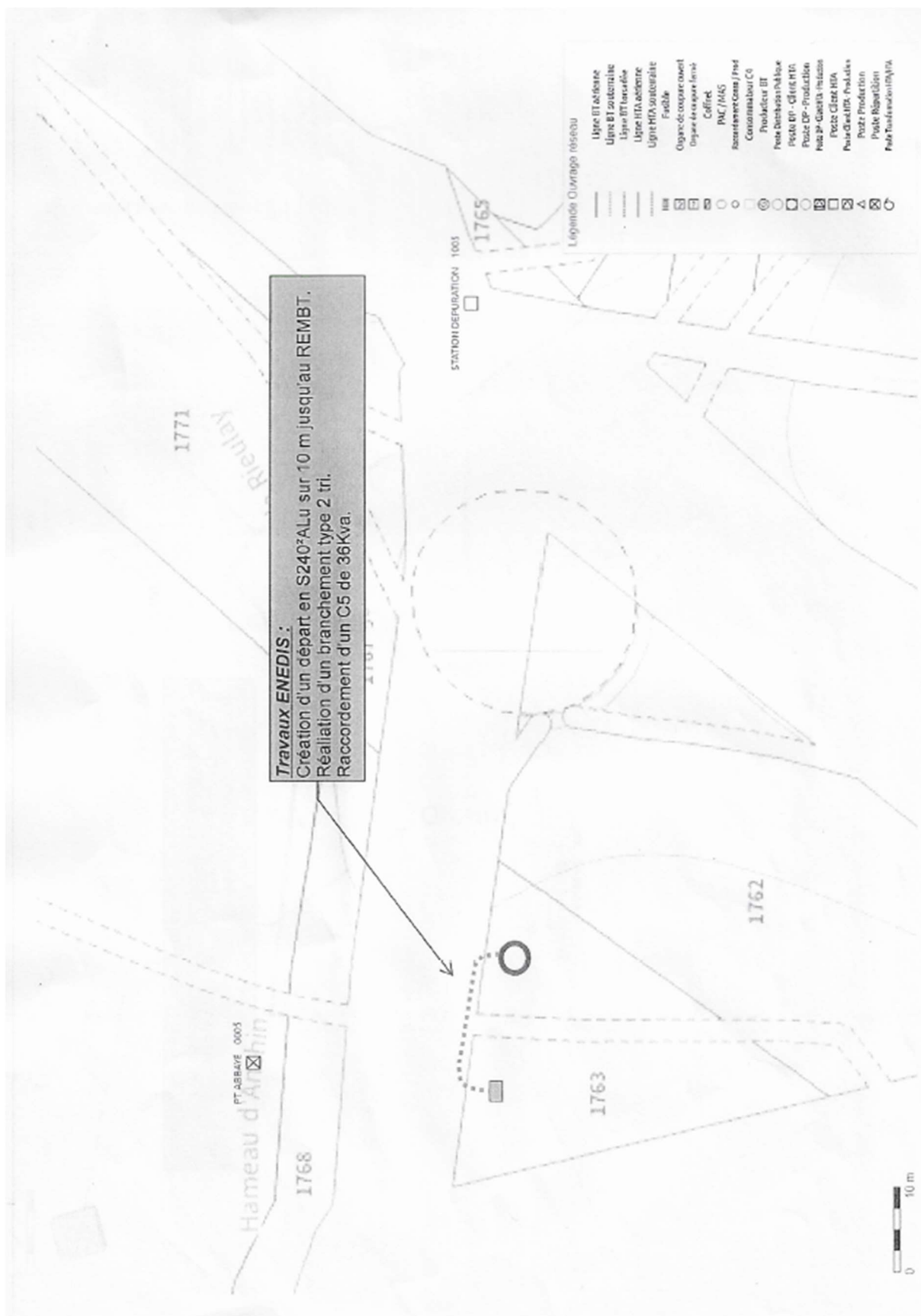
Page 16/16



Envoyé et reçu en préfecture le 22.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

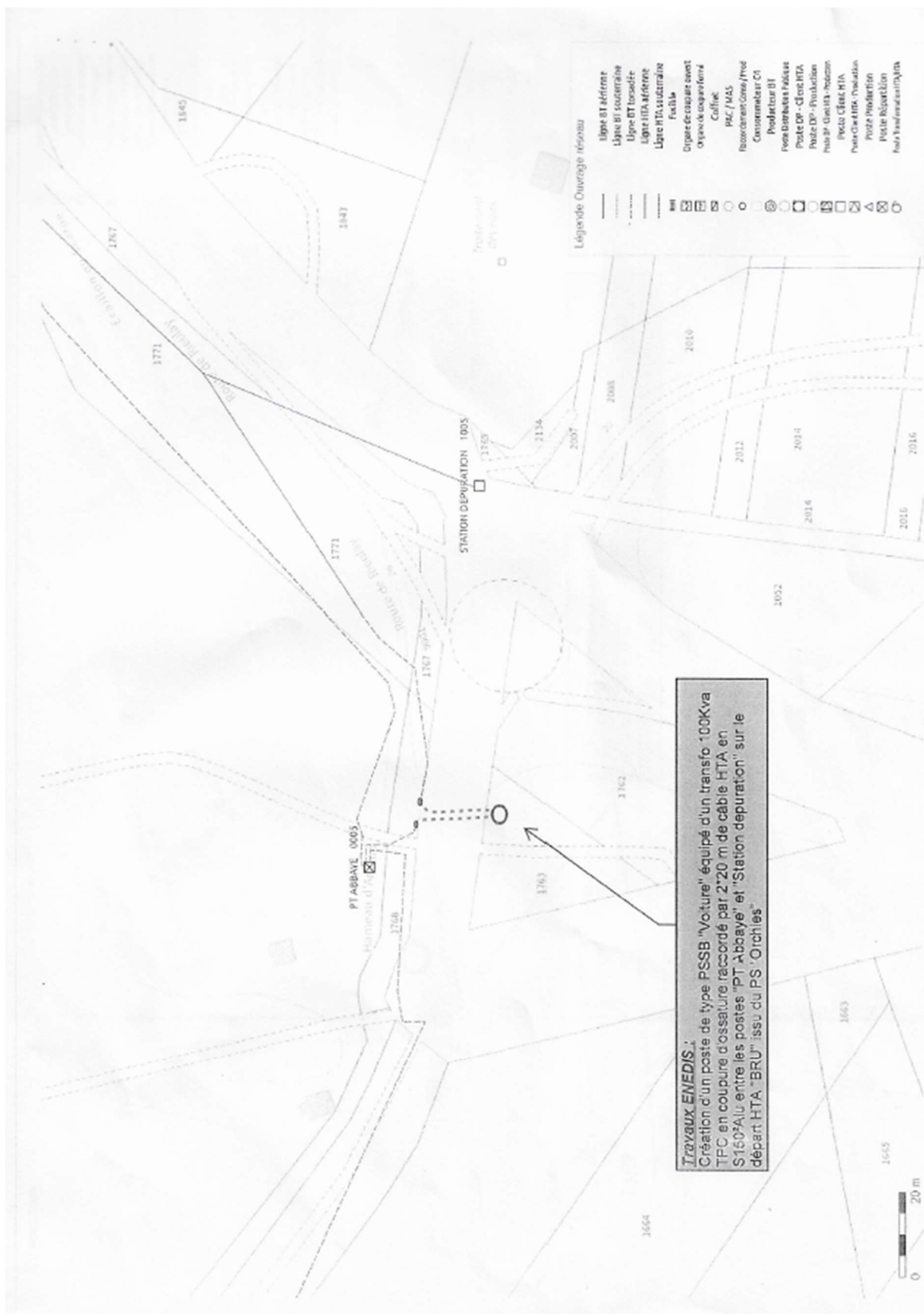
Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD_23_12_5_1-DE



Envoyé et reçu en préfecture le 22.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD_23_12_5_1-DE



Envoyé et reçu en préfecture le 22.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD_23_12_5_1-DE